

Montréal, le 17 février 2023



Monsieur Éric Girard
Ministre des finances
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec, QC G1R 5L3

Objet : Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons aujourd’hui au nom de nos 825 membres québécois œuvrant en audiovisuel. Au niveau national, la Guilde est présente d’est en ouest, représentant plus de 7000 membres. Le Conseil du Québec, quant à lui, représente les fonctions créatives et logistiques clés, allant de la réalisation, production, lieux de tournage à la conception artistique.

Nous sommes fiers de l’expertise de nos membres, de leur rayonnement à l’international et des retombées de l’industrie culturelle pour la province. Il faut dire que nos membres travaillent autant pour les productions québécoises de langue française et anglaise que pour les productions américaines tournées ici. Il est important de souligner que la qualité des œuvres audiovisuelles produites ici au Québec se compare très avantageusement à celles produites ailleurs dans le monde.

Le Conseil du Québec recommande au Gouvernement du Québec d’améliorer le crédit d’impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle, d’élargir la bonification régionale ou de créer un nouveau crédit d’impôt régional de façon à favoriser les tournages à l’extérieur de Montréal et d’améliorer le crédit d’impôt pour les productions québécoises de langue autres que le français.

En terminant, nous vous invitons à écouter le reportage sur les tournages étrangers au Québec du journaliste Nabi-Alexandre Chartier diffusé le 13 février dernier au [Téléjournal avec Patrice Roy](#).

Le gouvernement du Québec doit continuer de soutenir l'écosystème du secteur de l'audiovisuel, de façon à pérenniser les emplois et à contribuer efficacement à l'économie québécoise.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bethan Mowat", written on a light-colored rectangular background.

Bethan Mowat,
Présidente du Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs

DGC  GCR

**DIRECTORS GUILD OF CANADA
GUILDE CANADIENNE DES RÉALISATEURS**

QUÉBEC

**Mémoire du Conseil du Québec de la
Guilde canadienne des réalisateurs**

**Consultations prébudgétaires
2023-2024**

17 février 2023

L'importance de maintenir notre avantage concurrentiel – l'écosystème audiovisuel québécois

Nous nous concentrerons ici sur le crédit d'impôt remboursable pour services de production cinématographique ou télévisuelle. Comme vous le savez, les incitatifs fiscaux jouent un rôle essentiel pour déterminer l'endroit où les productions étrangères s'établissent.

Notre crédit d'impôt, bien qu'il soit applicable sur toutes les dépenses (*all spend*) et qu'il soit encore très attirant, se démarque un peu moins bien ces dernières années au niveau international car plusieurs juridictions ont amélioré leurs offres de crédit d'impôt.

Au cours des dernières années, il est arrivé fréquemment que des producteurs américains choisissent finalement de tourner leurs productions hors du Québec après avoir étudié soigneusement la possibilité de les produire au Québec. Auparavant, ces producteurs choisissaient l'Ontario ou la Colombie-Britannique. Maintenant, l'Alberta et le Manitoba sont également dans la course.

Caractéristiques des emplois

Nous aimerions souligner ici l'apport des productions américaines à tout l'écosystème audiovisuel québécois. Pour ce faire, regardons tout d'abord les caractéristiques des emplois eux-mêmes.

Les créateurs et les travailleurs de l'audiovisuel ont généralement des cheminements de carrière très variés. Leur emploi est typiquement contractuel à durée variable, selon les diverses productions qui retiennent les services de nos membres. Les gens qui œuvrent dans notre industrie sont passionnés, investis et très résilients.

L'écosystème audiovisuel québécois est constitué à la fois des productions québécoises (longs métrages, séries, variétés, etc), des tournages d'annonces publicitaires et des productions étrangères, le tout formant d'énormes vases communicants. Au cours de sa carrière, un travailleur ou un créateur évoluera au sein de ces trois types de productions. C'est ce qui lui permettra de

stabiliser ses revenus entre les divers contrats, de prendre de l'expérience, de cheminer au niveau de sa carrière.

Il ne faut pas oublier également que ces vases communicants permettent de pérenniser les emplois du secteur, empêchant l'évasion de l'expertise vers d'autres juridictions canadiennes. Il arrive fréquemment que nos membres soient contactés pour aller travailler pour une production dans une province voisine. En leur offrant des contrats sur une base régulière ici au Québec, on s'assure d'empêcher l'exode des talents et qu'ils continuent à participer au PIB de la province.

La formation de la main-d'œuvre et de la relève

Au niveau du fonctionnement, les productions américaines embauchent des équipes nombreuses, en offrant des contrats s'étalant généralement sur plusieurs mois. De plus, toutes les productions américaines s'assurent de former la relève en embauchant des apprentis dans plusieurs départements.

Dans un tel contexte, il va sans dire que les productions étrangères sont essentielles non seulement au maintien en emploi, aux conditions socio-économiques de la main-d'œuvre mais également à la formation de la relève.

D'ailleurs, en ce qui concerne la formation, L'inis, mutuelle de formation reconnue de notre secteur selon la *Loi sur les compétences* (aussi connue sous la loi du 1%), a recueilli de 2018 à 2021 la somme de 2.2M \$ pour former la main-d'œuvre québécoise dont 90% de cette somme provient des productions étrangères. À la page suivante, vous trouverez le tableau des sommes destinées à la formation continue recueillies¹ par L'inis de 2018 à 2021 :

¹ Source : L'inis

Année	Apports provenant des productions québécoises	Valeur de la contribution annuelle au fonds de la mutuelle de formation de L'inis	Apports provenant des productions étrangères	Valeur de la contribution annuelle au fonds de la mutuelle de formation de L'inis
2018	54 945 \$	9%	582 882 \$	91%
2019	51 640 \$	9%	508 944 \$	91%
2020	28 200 \$	7%	399 014 \$	93%
2021	82 096 \$	14%	511 301 \$	86%

Cela signifie donc que les producteurs américains versent en moyenne au fonds de formation de L'inis environ 500 000\$ par année.

En plus des sommes versées à la mutuelle de formation, les producteurs américains contribuent également à la formation continue offerte par certaines organisations syndicales (dont la nôtre) à leurs membres via les ententes collectives qui sont négociées entre les parties, à raison de taux variant de 0,5% à 2% selon les ententes. Si on veut être conservateur, on peut donc facilement estimer qu'ils versent 500 000 \$ supplémentaires pour la formation à ces organisations syndicales. En additionnant les sommes versées à L'inis, cela signifie que les productions étrangères versent minimalement 1M \$ par année en formation au Québec.

Évidemment, les formations offertes autant par L'inis que par les organisations syndicales sont disponibles pour toute la main-d'œuvre de l'industrie de l'audiovisuel de façon à favoriser le développement des compétences de notre secteur. Ces importants investissements en formation contribuent grandement au talent de nos créateurs, de nos artistes, des techniciens et au rayonnement de notre culture québécoise.

Les studios, l'équipement, les services

L'impact des productions américaines ne se fait pas sentir seulement sur la main-d'œuvre dans l'écosystème audiovisuel québécois. Il ne faut pas oublier également la location de studios, d'équipement et de services spécialisés. Les fournisseurs peuvent offrir une grande gamme de produits et services grâce à l'injection massive de capitaux des producteurs étrangers qui ont permis d'avoir une panoplie d'équipements techniques en permanence au Québec. C'est toute l'industrie de l'audiovisuel qui en bénéficie.

L'apport des productions étrangères à l'industrie hôtelière

Mentionnons au passage les apports de la production étrangère à l'industrie hôtelière. La venue de productions étrangères signifie également un achalandage accru pour la restauration et l'hôtellerie. Par exemple, la production *Scream 6*, a nécessité 1678 nuitées de février à août 2022². À ceci, nous pouvons ajouter les repas et autres dépenses reliées à l'hébergement pour chacune de ces nuitées.

L'importance des crédits d'impôt

Une récente étude de FilmOntario³, réalisée par PricewaterHouseCoopers, soutenue par de nombreuses autres études Européennes et Américaines, établit qu'entre 73% et 100% des productions n'auraient pas lieu dans une juridiction sans l'existence d'incitatif fiscaux. En d'autres termes, sans incitatifs, les productions de grande envergure décideraient de rester à Hollywood.

En l'absence de productions américaines au Québec, le secteur de la production au Québec manquerait d'un moteur de création d'emploi et subirait un déclassement sans précédent au niveau national. Les crédits d'impôts à la production sont les premiers responsables de la stabilité et pérennité de l'industrie.

² Source : donnée fournie par la compagnie de production Blackmore CAD Productions LtD (*Scream*

6) ³ Source: https://www.filmontario.ca/newsite/wp-content/uploads/2023/02/Executive_Summary_Effectiveness_of_Tax_Credits_2022.pdf

Le Québec subit une féroce compétition des autres juridictions clés du Canada – l’Ontario et la Colombie-Britannique - qui redoublent d’efforts pour améliorer les crédits d’impôts déjà en place. L’attractivité des provinces canadiennes pour la production étrangère s’explique par plusieurs facteurs : les crédits d’impôts, la main-d’œuvre, les studios, les lieux de tournage, etc. Cependant, les décisions récentes de plusieurs états américains de rapatrier les productions en sol américain et de rendre les crédits d’impôts plus attractifs⁴ représente une menace additionnelle pour l’écosystème de production Québécois.

Pour toutes ces raisons, la Guide canadienne des réalisateurs recommande au gouvernement du Québec de renforcer les incitatifs fiscaux en place pour les productions de service étrangères, afin de préserver l’écosystème audiovisuel québécois, le bassin d’emploi spécialisé au Québec et éviter que ces emplois migrent vers d’autres provinces.

De nombreuses études canadiennes, américaines et européennes ont démontré le bien fondé des crédits d’impôts à la production et leur impact sur le produit intérieur brut d’une province ou d’un pays. L’effet d’entraînement d’un crédit d’impôt sur l’économie locale a été abondamment documenté et fournit un retour sur investissement presque toujours supérieur au dollar investit.

Bonifier le crédit d’impôt à la production représente un investissement pour le futur du Québec et sa place dans l’écosystème de production canadien. Les décisions prises aujourd’hui représentent un signal pour les studios et productions étrangères : le Québec reste une terre d’accueil pour les tournages.

Bonification régionale

Le Québec est une province magnifique, composée de nombreuses montagnes, des lacs et des vallées. Nous avons aussi quatre saisons, ce qui modifie les paysages à l’infini. Les publicités du site [Bonjour Québec](#) regorgent d’images à couper le souffle.

⁴ Source : *New York Governor Seeks to Expand Film Tax Credit to \$700 Million*, Variety, by Gene Maddaus.
<https://variety.com/2023/film/news/kathy-hochul-new-york-film-tax-credit-increase-700-million-1235509626/>

Mais en réalité, au Québec, cela coûte cher aux producteurs d'aller tourner à l'extérieur de Montréal. Les producteurs doivent budgéter les frais additionnels reliés à l'hébergement de l'équipe, le transport, les repas, les équipements à transporter, etc. C'est pourquoi dans plusieurs juridictions au Canada, les producteurs ont accès à un crédit d'impôt régional supplémentaire (appelée aussi la bonification régionale) lorsqu'ils tournent à l'extérieur des grands centres urbains.

Il y a bien une bonification régionale offerte aux producteurs québécois. Toutefois, celle-ci n'est offerte qu'aux producteurs ayant leur siège social situé à 150 km de Montréal. Cette situation fait en sorte qu'il est arrivé à quelques reprises ces dernières années que des productions choisissent d'aller tourner dans le Nord de l'Ontario par exemple, car ils ne trouvaient pas ici ce qu'ils cherchaient dans la région de Montréal.

De plus, plusieurs bureaux de films régionaux souhaiteraient pouvoir attirer des productions sur leurs territoires afin d'accroître l'économie régionale. Le tournage de la série *Barkskins*⁵ à Québec a eu des retombées inestimables pour la région de Québec, le tournage de la série *Three Pines* dans les Cantons-de-l'Est⁶ aura des retombées touristiques sur cette région.

C'est pourquoi la Guilde canadienne des réalisateurs recommande au gouvernement du Québec d'élargir la bonification régionale ou de créer un crédit d'impôt additionnel afin que les producteurs québécois et étrangers qui souhaitent tourner en région puissent le faire, permettant par le fait même à l'industrie de l'audiovisuel de collaborer significativement à l'économie régionale.

Tourner des productions québécoises ailleurs qu'au Québec

Les producteurs québécois produisant en langue autre que le français n'ont pas accès au même remboursement que les producteurs produisant en français dans le cadre du crédit d'impôt

⁵ Source : Tournage de « Barkskins » : des retombées inestimables pour la région de Québec
<https://www.journaldequebec.com/2019/07/25/tournage-de-barkskins-des-retombees-inestimables>

⁶ Source : Le village de Three Pines : un effet à prévoir sur le tourisme des Cantons-de-l'Est
<https://www.lavoixdelest.ca/2022/12/06/le-village-de-three-pines--un-effet-a-prevoir-sur-le-tourisme-des-cantons-de-lest-6b77b78f3a4c7514bf942b41cda8859c>

remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise. Nous en comprenons fort bien la raison.

Toutefois, certains producteurs québécois souhaitant produire une série ou un long métrage en anglais ont dû se résigner à tourner leurs productions à l'extérieur du Québec car les provinces du Manitoba et de l'Ontario leur offraient des meilleurs crédits d'impôts. Ces exodes de productions québécoises représentent des pertes d'emplois pour la main-d'œuvre québécoise et de retombées pour le Québec.

N'oublions pas que la Guilde représente, entre autres, le réalisateur sur les productions de langue anglophone. Nos membres du Québec perdent donc ainsi plusieurs opportunités de rayonner à l'international.

Pour ces raisons, la Guilde canadienne des réalisateurs recommande au gouvernement du Québec d'améliorer le crédit d'impôt pour les productions québécoises de langue autres que le français.

Conclusion

Notre industrie permet non seulement à la culture québécoise mais également aux talents québécois de rayonner à l'international. Certains de nos membres ont été nommés à des prix prestigieux, notre expertise et notre créativité québécoise ont été louangés sur toutes les plateformes.

À la Guilde, nous avons à cœur la pérennité des emplois ainsi que les conditions socio-économiques de nos membres, et de toute la main-d'œuvre de l'industrie audiovisuel du Québec. En terminant, rappelons que **l'audiovisuel dans son ensemble soutient 55 000 emplois au Québec dont 23 677 seulement pour la production étrangère et services de production⁷.**

À notre avis, nos recommandations sont essentielles pour maintenir en santé l'écosystème audiovisuel québécois. Afin d'éviter la perte de milliers d'emplois au Québec, nous espérons que le gouvernement du Québec continuera d'apporter son soutien et appliquera les modifications nécessaires pour notre industrie.

⁷ Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec en 2022, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec